

Reçu le 11-02-2016

Publié le 24-04-2016

Diversité linguistique et culturelle entre le système vocalique du français et celui du parler bilingue de la région de Sidi Bel Abbes

Linguistic And Cultural Diversity Between the Linguistic System Of French And That Of The Bilingual Speech Of The Region Of Sidi Bel Abbes

Abbassia KACEMI*¹

¹Université Sidi Bel Abbes, Algérie

Résumé

Le parler belabesien est un parler plurilingue, qui combine entre l'arabe dialectal, l'arabe standard et le français. L'usage du français dans ce parler relève de l'alternance codique à cause des emprunts à cette langue. Cet usage est la caractéristique des locuteurs francophones n'ayant pas une maîtrise de la langue. Le français influence ainsi ce parler par l'introduction des lexies dans la communication des belabesiens. Et ces mêmes lexies prennent des formes du système vocalique arabe. Cette influence dépasse le linguistique et atteint le culturel, et ceci par le brassage des deux cultures tant réunies depuis le colonialisme.

Mots-clés : plurilinguisme, l'arabe dialectal, locuteur, système vocalique.

Abstract

The belabesien talk is a multilingual talk, which combines between colloquial Arabic, standard Arabic and French. The use of French in this talk falls code switching and a lot more because of borrowing this language. This use made of French speakers not having a command of the language. But the appearance of French influences this talk on the one hand by the introduction of lexical items in communicating belabesiens. And these same lexical items are forms of Arabic vowel system. This influence goes beyond the fact that it is the fact that it is language and this culture by the mixing of two cultures as collected since colonialism.

Keywords: plurilingualism, dialectal Arabic, speaker, vocal system.

Introduction

Connue par sa diversité linguistique, le paysage sociolinguistique de l'Algérie est caractérisé par la coexistence de plusieurs variétés linguistiques, produit de son histoire et de sa géographie. La situation en Algérie est assez diversifiée et complexe. Cela dit, la langue algérienne est un brassage de plusieurs langues comme l'arabe, l'amazigh, le français, le turc et l'espagnol. Et toute région de l'Algérie est connue par un parler spécifique à cette région.

*Auteur correspondant: kacemiabbassia@yahoo.fr

Notre choix se porte sur la région de Sidi Bel Abbes, une ville de l'Oranie situé à l'ouest algérien.

Le parler des belabesiens est l'arabe dialectal qui est considéré comme la langue maternelle de la majorité de la population belabesienne, il n'est pas intégré dans les institutions d'enseignement / apprentissage. En effet, son apparition se limite à des contextes sociaux informels, ayant un statut de langue vernaculaire, non officielle et non enseignée.

Son statut lui offre la possibilité d'influencer et de se faire influencer par d'autres langues, plus précisément, d'une part par l'arabe standard où émergent certains faits de langue tels que les emprunts ; on cite à titre d'exemple le contact de l'arabe dialectal et l'arabe standard qui donne lieu à une situation de diglossie en Algérie en général : arabe dialectal / arabe standard, et d'autre part l'influence par le français sujet de notre travail et qui donne lieu à une situation d'emprunt, de variation linguistique et alternance codique.

Cette influence linguistique entraînée par l'usage du français dans le parler de tous les jours des Algériens en général conduit à l'émergence d'un discours alternatif que le locuteur belabesien produit dans une situation de communication donnée, et qui reste très fréquent dans un même énoncé.

Notre corpus est le résultat d'une enquête micro- sociolinguistique, pratiquée sur des locuteurs de la ville de Sidi Bel Abbes parce qu'en effet, comme est le cas dans les 48 villes algériennes, Sidi Bel Abbes offre un panorama assez riche en matière de plurilinguisme qui se manifeste comme étant un aspect conflictuel entre ces différentes langues. Cette situation ne manque pas de susciter des interrogations quant au devenir des langues et du français dans cette région.

En effet, d'un point de vue sociolinguistique, la pratique de l'alternance codique est un acte volontaire et individuel et les déclencheurs de cette pratique discursive chez les Algériens sont aussi nombreux que variés et complexes : (déficit lexical touchant les échanges verbaux des locuteurs, recours aux sujets interdits, poids de l'habitude, l'ensemble des contraintes sociologiques et situationnelles contribuant à l'émergence de cette pratique langagière).

Ainsi, le recours au code switching est parfois obligatoire, notamment dans certaines situations de communication où les locuteurs évoquent des sujets tabous ou interdits. Dans de telles situations, le français va intervenir, d'une part, pour éviter un éventuel blocage communicatif, d'autre part, s'il s'agit, d'une stratégie expressive d'évitement.

Le recours à la langue française dans certains cas peut produire un effet un peu particulier chez le locuteur et peut créer une autre attitude chez l'interlocuteur (Attabi, 2012).

L'influence des langues étrangères n'est pas simplement linguistique mais aussi culturelle. Ainsi l'emprunt linguistique

est un phénomène social qui reflète l'influence culturelle exercée par une société sur l'autre. Les relations économiques, politiques et culturelles qui serpentent entre les communautés contribuent à l'échange linguistique entre les États, en particulier à travers des échanges culturels de toutes sortes qui, à son tour, tirez l'incorporation d'éléments d'une langue à l'autre(Le Poder, 2012)

Cette combinaison entre les deux langues date depuis le colonialisme français.

Le parler belabesien prend de plus en plus de mots de la langue française ; ceci est vrai dans beaucoup de domaines, dont le domaine culturel, économique et d'autres. L'emprunt étant donc un phénomène social qui reflète l'influence culturelle exercée par une société sur une autre, le cas de l'influence du français sur le parler algérien.

Les relations d'ordre politique, économique et culturel qui se tissent entre les communautés contribuent aux échanges linguistiques entre les Etats, notamment à travers d'échanges culturels de tous types qui, à leur tour entraînent l'incorporation d'éléments d'une langue dans une autre.

1. Problèmes liés l'orthographe

L'emprunt se fait entre deux systèmes linguistiques différents, l'une est écrite et orale, et l'autre est seulement orale ; ce qui peut causer des problèmes liés à l'orthographe. Parmi ces problèmes, les accents graphiques pour les emprunts. Il est d'ailleurs fort courant de voir notés les accents dans une variante et pas dans l'autre (ex : « *tricinti* » et (électricité), « *bagnio* » et (baignoire), « *frigidire/frigidaire* » ou « *frigo* » et (réfrigérateur).

Dès lors, il peut y avoir confusion entre plusieurs mots qui auraient la même orthographe sans accent. Et pour résoudre ce problème, l'étymologie à le pouvoir de démontrer l'origine de l'emprunt surtout qu'il y a une diversité de langues que le dialecte algérien a emprunté par relation aux entités de nations qui sont passées par le territoire algérien, mais avec ce cas d'emprunt le problème ne peut être déterminé.

Ces différences s'énoncent au niveau de la prononciation, même si le mot emprunté est pris sans une hybridation ou déformation comme c'est le cas dans les exemples précédents, comme dans les exemples suivants :

« *kartabe* » pour dire (cartable), « *bisse* », pour (bus), « *fi rouge/ vi rouge* » pour le (feu rouge)

Nous constatons que ces termes empruntés subissent des changements phonétiques de quelques phonèmes, comme :

- Effacement du « l » dans cartable avec [kartab]
- Changement du « u » [y] dans bus, avec [bis]
- Changement du « eu » [ø] dans feu, avec [fi]
- Changement du « f » dans feu, avec [vi]

Ce parler connaît aussi des dérivations. Ce procédé dérivationnel use de suffixes, préfixes et infixes (Cheriguen, 2002, p. 257-258) qui sont en nombre limité et fini et que les usagers d'une langue ont intériorisé de telle sorte qu'une dérivation néologique (relativement nouvelle) se perçoit comme pouvant relever de leur vocabulaire passif. Les préfixes, suffixes et infixes sont donc le seul niveau invariant parfaitement reconnu que peut offrir le lexique. On comprend alors pourquoi l'emprunt, dès qu'il atteint la phrase de dérivation, accède à un stade définitif de son intégration ou emprunt – composition.

Exemple : pratiquer → *tpratiquei*, [tpratiki] → (affixes)

Bourse → *bourssa*, [bursa] → (suffixes)

Les indigents → *Lalijou*, [laliju] → (infixes)

Renseignement → *erra :ssima*, [ε 'rasima] → (dérivation)

2. Aspect subjectif du parler belabesien après l'emprunt au français

Saussure disait que la langue n'est complète que « dans la masse » (Labov, 1976, p. 13). Donc « Les langues sont des êtres qui se développent et changent dans le temps et dans l'espace, qui prennent forme à partir des humains qui les parlent » (Limam, 2002). Cette citation a pour objet de démontrer que chaque langue ou chaque phénomène linguistique appartenant à une sphère précise est doté d'un statut spécifique.

Le concept de statut du parler belabesien nous aide à avoir une vue assez précise de la place du français dans le parler belabesien. Cependant, il faudra prendre en compte le statut de subjectivité de ce parler arabe dialectale appartenant à la ville de Sidi Bel Abbès.

Labov montre que « la différenciation linguistique (la variation) ne relève pas de la nature sociale de la langue mais de la nature individuelle de l'emploi de la langue ; il n'y a de structure dans la linguistique qu'en tant que cette structure unifie la communauté sociale qui l'institue » (Labov, 1976, p. 11). Du point de vue sociolinguistique, l'emprunt est le résultat légitime du contact de langues causé par le voisinage ou la cohabitation des langues. En effet, l'emprunt peut servir à la création d'autres formes néologiques. Une question importante s'impose dans ce contexte :

Est-ce que l'emprunt du français dans le dialecte oranien² en général et le dialecte belabesien en particulier contribue-t-il à la création d'autres formes néologiques dans le français ?

L'étude de quelques lexies fait montre d'une cohabitation n'engendre en réalité qu'une défiguration du mot emprunté. Ainsi on pourra dire que le sens du mot emprunté au français reste ambigu d'un locuteur à l'autre, et ne peut avoir son sens d'origine dès qu'il change phonétiquement lors de son emprunt.

Exemple

Le mot (choux fleur) se prononce de plusieurs façons dans le parler belabesien. Lors de son emploi dans le dialecte, il change d'un locuteur à un autre, mais tout en gardant son sens (*chifror* [, *chiflor*, *choufrair*, *choufrir*, *chayflor*)

Après l'étude de ces exemples, nous dirons que ces emprunts ne peuvent véhiculer des néologies du fait qu'ils ne peuvent pas servir comme une base dérivationnelle ou comme composants d'un mot complexe, car on ne peut noter aucun enrichissement du vocabulaire.

Mais il faut savoir que lorsqu'on parle d'emprunts, que tous les emprunts ne sont pas égaux. Il y a des facteurs divers qui sont importants quand on examine les emprunts. Lorsque deux langues entrent en contact, elles ont une influence mutuelle.

3. Le système vocalique de l'arabe (Ammar, 2012)

²Oranien par rapport à l'oranie, L'Oranie est une région socioculturelle de l'ouest algérien comprenant tout le nord-ouest de l'Algérie et correspond approximativement aux wilayas suivantes : Oran, Aïn Témouchent, Mascara, Mostaganem. Par contre l'oranais ne concerne que la ville d'Oran.

L'arabe standard a un système vocalique identique à celui du système vocalique sémitique ancien avec trois segments vocaliques brefs /a i u/ auxquelles correspondent trois segments vocaliques longs /a : i : u:/.

Tableau 1 : Le système vocalique de l'arabe standard

Voyelles	Voyelles antérieures	Voyelles postérieures
Voyelles fermées	/i/ et /i:/	/u/ et /u:/
Voyelles ouvertes	/a : et /a:/	

Cantineau (1960) souligne que dès les premiers écrits sur la phonétique et la phonologie de l'arabe, les grammairiens arabes (Sibawayh, Ibb Jinni, Ad Dâni, etc.) se sont intéressés aux variations allophoniques des timbres vocaliques en arabe. Ainsi, ils parlent de trois variations de timbres : deux concernant le /a:/ à savoir «l'imāla» et « tafkhîm » (l'emphatisation) et une concernant le /i:/ c'est le «išmām».a)

3.1 L'imāla

Est une prononciation antérieure et fermée de la voyelle /a:/ se rapprochant ainsi de [è:], de [e:] et même de /i:/. Il s'agit en effet d'une assimilation du /a:/ à /i:/.

Exemples : /masè:Gid/ « mosquées », / mafè:ti:ħ / «clés». L'imāla présente deux cas :

- Une imāla forte avec la réalisation du /a/ en [e] ou en [i].
- Une imāla légère avec la réalisation du /a/ en [ɛ].

3.2 L'emphatisation

« tafkhîm » se produit quand le /a:/ se réalise en [o:] en voisinage emphatique. Exemple /s^ʕala:t/ réalisé [s^ʕalo:t] « prière ».

Dans le parler belabesien, on trouve ce phénomène assez distinct d'une personne à une autre.

3.3 L'ishmām

Est l'inclinaison du /i:/ vers /u:/ sous l'influence d'une emphatique, d'une vélaire ou d'une pharyngale voisine. En ce qui concerne la conservation de deux diphtongues « a j » et « a w » de l'arabe ancien, Cantineau (1960 :102- 103) explique «*qu'en arabe classique il n'y a que peu d'exemple d'altération des diphtongues*» mais qu'en revanche dans les dialectes arabes «la conservation phonétique complète des diphtongues est un fait rare ». En effet il y aurait un passage des voyelles aj /aw soit à des voyelles périphériques /e : o:/ dans les dialectes moyen-orientaux, soit à des voyelles fermées /i: u:/ dans les dialectes maghrébins.

4. Le système vocalique du parler belabesien

Le parler belabesien possède un système vocalique symétrique à l'arabe standard d'une

part et au français d'une autre part. Ainsi les phénomènes de l'imàla, de l'emphatisation et de l'ishmām se réalisent pendant l'articulation du dialecte.

Tableau 2: système vocalique du dialecte oranien

L'imàla	L'emphatisation	L'ishmām
« frachète » [fra :ʃet] = fourchettes.	« Fronça » [frõsa] = (France)	« tritoir » ; [tritwa :r] = (trottoir)
« Farma :j » [farmε :j] = Fromage	« Galli:te » = jalette ³ (Petit seu, petit baquet)	« sourci » = [sursi] =sursis « Kazirna » = [kazirna] = Caserne

4.1 Emprunt et termes de lien de parenté

La grammaire de dialectes montre la rapidité du changement linguistique ; ainsi la grammaire du parler belabesien tient de la grammaire arabe écrite et celle de la grammaire française. L'« uniformisation et simplification caractérisent les changements syntaxiques et phonologiques » (Ayoub, 2002). Ces changements grammaticaux influencent le prestige de la langue, ou du dialecte, parce que l'usage du dialecte chez les ruraux change en comparaison à celui des citadins. Et ces changements sont véhiculés aussi par le rural qui dès son arrivée à la ville « s'empresse de se débarrasser des traits qui caractérisent leur idiome régional pour adopter celui de la ville » (Ayoub, 2002, p. 45).

Parmi les emprunts au français, qui sont attachés aux termes relatifs aux liens de parenté :

- « *Kouzinti* », [kuzinti], (ma cousine)
- « *Tatati* » [t'atati], (ma tante)
- « *Mamati* » [m'amati], (ma maman)
- « *Papati* » [p'apati], (mon papa)
- « *Tonton ntaʔi* » [tonton nt'aʔi] (mon tonton)
- « *familti* » ma famille

On remarque dans ces lexies, que chacun d'eux est lié par un monème « ti », et ou « ntaʔi ». Chaque mot prend la place du pronom possessif « ma, mon ».

4.2 Signification du « Y » devant les mots empruntés

Le « Y », s'emploie devant les lexies empruntés comme

- « *Ykarat* », [jkarat], il jeu au cartes
- « *Ykawraj* », [jkawraj], il encourage
- « *Ymaouer* », [jmawur], il fait l'amour

³ Résultats de "jalette" dans le Dictionnaire du Moyen Français, Disponible sur : <http://www.atilf.fr/dmf/definition/jalette>, Consulté le 10/12/2015.

- « *Ybarbach* », [jbarbaʃ] , il barbiche, un sens implicite pour dire qu'il gâte et dorlote une personne comme fait la barbiche d'un morceau de bois.

Le « y » dans les mots empruntés du français, remplace « il », le pronom relatif et une proposition pour arriver aux termes « *karat*, (cartes), *kawraj*, (courage), *maouer*, (amour), *barbach*(barbiche) ».

Cette pratique linguistique est conforme à une catégorie syntaxique dans la grammaire arabe, verbe dite « *manHout* », le « *naHt* », est un verbe sculpté, c'est un abrégé qui résume plus de deux mots :

مصدر قياسي على وزن فعلة ، والفعل الذي جيء منه هذا المصدر فعل منحوت والنحت هو : أن يختصر من كلمتين فأكثر كلمة واحدة بسملة حمدة حوقلة

C'est-à-dire, c'est une source sur la mesure « *faalala* », qui veut dire un processus syntaxique qui réduit à deux mots les expressions figées ou la suite de plusieurs mots :

- « *bismiallah el raHman el raHim*/ Au nom de Dieu le Miséricordieux, devient après sculpture « *basmala* » [basmala]. (البسمة)

- « *El'Hamdoulillah* » / Dieu merci/ devient « *hamdala* » [hamdala]. (الحمدة)

- « *La : Hawlawla la kouataila bi all :ah* »/ Il n'y a pas le pouvoir, que celui de Dieu/ qui devient aussi après sculpture « *hawkala* » [hawqala]. (الحوقلة)

5. Questions d'identité

La réalité plurilingue en Algérie, est confrontée à plusieurs aspects comme la domination coloniale et les luttes internationales et juridiques. Cette référence identitaire linguistique s'identifie à la dichotomie arabe/français. « *La perception négative que l'on a de ces variétés est souvent imputable aux symboles qu'elles véhiculent, à savoir la division, puisque, dit-on, elle constitue une menace contre l'unité et la cohésion de la nation* » (Laroussi, 1997, p. 30)

La thématique sous-jacente au discours linguistique centralisateur est que les autres parlers (l'arabe dialectal et le berbère) sont des dialectes, de variations par rapport à la norme, l'arabe classique. Cette approche normative de la question linguistique transforme ainsi la différence en infériorité. L'utilisation de ces dialectes est ailleurs plus tolérée que reconnue puisqu'ils ne sont pourvus d'aucun statut officiel et sont de surcroît jugés indésirables dans les médias lourds, les établissements scolaires, etc. Ils ne doivent leur salut qu'à l'oralité dont la société est culturellement imprégnée. (Khalfoune, 2003, p. 117).

Les langues latines et plus précisément, le français semble avoir occupé une place importante dans la communication globale des Algériens en général et bien évidemment celle des Belabesiens. L'emprunt au français est le fruit de longs contacts entre la population belabesienne et les collons français. La langue quotidienne du Belabesien rend compte de ce métissage linguistique en démontrant que leur répertoire verbal est ouvert à toutes les langues présentes dans l'espace linguistique.

L'identité du parler belabesien, se caractérise par l'intégration de la langue française dans les différents registres et répertoires de la vie sociale et culturelle, et surtout dans la littérature orale, tels que les devinettes, les proverbes, les citations et les contes.

Exemples

- « *gli? toto lidarbatah loto* » «الضرباتملوطوطليح طوطو» «[gli? toto lidarb :atah loto].

En le traduisant devient « oh hélas pour ce minable (toto) qui as été écrasé par une auto »

Une façon de démontrer que cette personne ne vaut rien et en plus il se fait montrer et se guinder. On remarque l'emploi de (loto) pour dire (automobile).

- « *chiki w elbiki w l'gamlagadelbiki* » (البكيقدالقملة و البيكي و الشكي), pour dire (le chiqué et le piqué et le pou à la taille d'un piquet)cette diction décrit une personne qui fait du chiqué alors qu'elle ne possède ni connaissances ni argents.

On note aussi dans ce dicton, l'emprunt de deux mots français (chiqué et le piquet) ; on remarque aussi transformation du [p] au [b].

On peut trouver des dictionnaires ironiques et de raillerie utilisées par des citoyens dans diverses situations comme dans un extrait d'une des conversations réalisées pour notre corpus :

Fati.038 : hadidahkayaNacerawalajaret**ma:rio**(**armoir**)

- « *dahekawalajarat**mar**io* » (un sourire ou c'est un traînement d'**armoire**) pour montrer que le rire de cette personne qui paraît d'une façon irrégulière, un sourire qui ressemble par sa tonalité au son de l'armoire lorsqu'on le tire

Ces emprunts auraient subi une adaptation à la phonétique arabo- algérienne/belabesienne, puisque on peut noter le passage du [p] à [b] ou le contraire.

Comme dans :

- (**bartagithama?ak**) pour dire (je l'ai **Partagé** avec toi) ;
- (**barabole**) pour dire (**Parabole**)

Parler de l'influence linguistique du français dans le parler belabesien, nous oriente vers le concept du bilinguisme. Pour Galisson et Coste, il s'agit de « *toutes les situations où un individu est amené à utiliser alternativement des langues différentes ; l'interprète, le traducteur et même l'élève débutant dans l'apprentissage d'une langue étrangère se trouvent donc dans une situation de bilinguisme.* » (Galisson, Coste, 1990, p. 100). Cette définition est très simple et opérationnelle car elle ne rend compte ni du degré de maîtrise du locuteur des langues, ni de l'écart existant entre les différents systèmes en contact, ce genre de définition est très conforme à la situation sociolinguistique du parler belabesien.

Le parler belabesien combine donc entre l'arabe et le français et celui-là lui donne le statut d'un parler connu par sa diversité linguistique et culturelle. L'emprunt à la langue française a donc diffusé les principes de la langue même s'ils ne sont pas conforme à la langue cible. Et ceci aide les apprenants de la langue française à l'acquérir facilement, cette pratique du français exprime une certaine/s expérience/s que l'utilisateur belabesien installe.

Bibliographie

- AMMAR Z, 2012, *L'arabe standard lu par les locuteurs tunisiens et des locuteurs marocains : productions des voyelles et des fricatives inter- dentales*. Mémoire de recherche. Discipline phonétique. Université Sorbonne nouvelle. Paris3.

- ATTABI S, 2012, « Paysage sociolinguistique et alternance codique » [en ligne]. Disponible sur <http://www.djazairess.com/fr/elwatan/361119> [Consulté le 07/10/2015].
- CHERIGUENF, 2002, *Les mots des uns. Les mots des autres*.
- KHALFOUNE T, 2003, « Langue, identité et constitution », dans F. LAROUCSI, *Les langues de la méditerranée*, Ed L'Harmattan. Paris.
- LABOV W, 1976, *Sociolinguistique*. Edition de Minuit. Paris.
- LE PODER E, 2012, « Perspective sociolinguistique des emprunts de l'anglais » [en ligne], dans *la section économique du quotidien espagnol M. El Pais*. Disponible sur <<https://benjamins.com/#catalog/journals/babel.58.4.01pod/details>>.
- LIMAM A, 2002. *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Edition Dar El Gharbe.
- GALISSON R, COSTE Daniel, 1990, *Dictionnaire de didactique des langues*, Ed. Hachette, Paris.
- AYOUB G, 2002, « La langue entre l'écrit et l'oral », dans R. BISTOLFI (dir.), *Les langues de la méditerranée*, Ed l'Harmattan.